



## Dossier de bienvenue

La Société des Régates à Voile d'Annecy, son comité, ses membres et **les bénévoles** vous souhaitent la bienvenue à Annecy.

Nous espérons que notre région annécienne, notre lac et nos montagnes agrémentent votre déplacement sportif.

Bonne régates et merci d'avance de votre visite

Vincent BERTHET  
Coordinateur général SRVA du CFCL

## PROGRAMME EXTRAIT DE L'AVIS DE COURSE

Date	Heure	
Mercredi 8 mai 2024	9h00 à 12h00	Inscriptions et confirmations, jauge, mise à l'eau, grutage
	13h30 à 19h00	
Jeudi 9 mai 2024	8h00 à 10h00	Inscriptions et confirmations, jauge, mise à l'eau, grutage
	11h00	Briefing
	14H00	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre
	Après les courses	Pot d'accueil
Vendredi 10 mai 2024	8h45	Briefing et cérémonie podium pour les 3 premiers de chaque classement
	10h00	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre
	20h00	Repas des équipages
Samedi 11 mai 2024	8h45	Briefing et cérémonie podium pour les 3 premiers de chaque classement
	10h00	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre.
	Jusqu'à 19h	Sortie d'eau des bateaux (selon planning)
	Dès que possible	PALMARES
Dimanche 12 mai 2024	7h30	Sortie d'eau des bateaux
	12h00	Fin des grutages



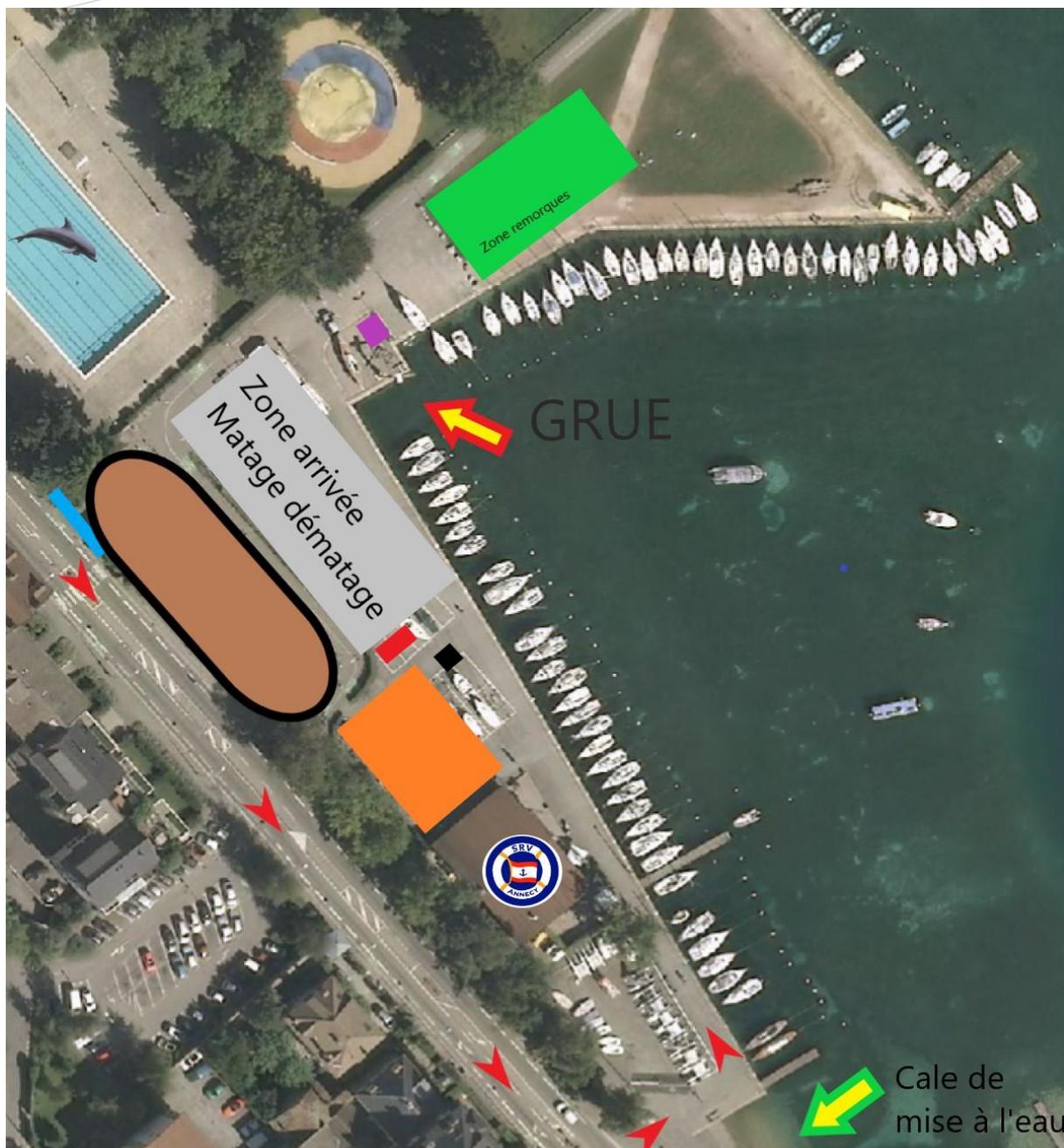
SOCIÉTÉ DES RÉGATES À VOILE D'ANNECY

31, RUE DES MARQUISATS – 74 000 ANNECY

TEL : 04.50.45.48.39.

COURRIEL : srva@srva.info / SITE WEB : www.srva.info

## Aménagement approximatif du site



Orange : chapiteau – Jauge, affichage résultats, buvette et repas + repli mauvais temps

Rouge : Algéco JURY

Noir : Estrade briefing et remise des prix.

Violet : BARNUM grutage démonté tous les jours.

Bleu : fermeture du parking

Vert : zone de stockage de bateaux, remorques.

Marron cerclé de Noir : Parking voiture réservé si autorisation environ 50 places.



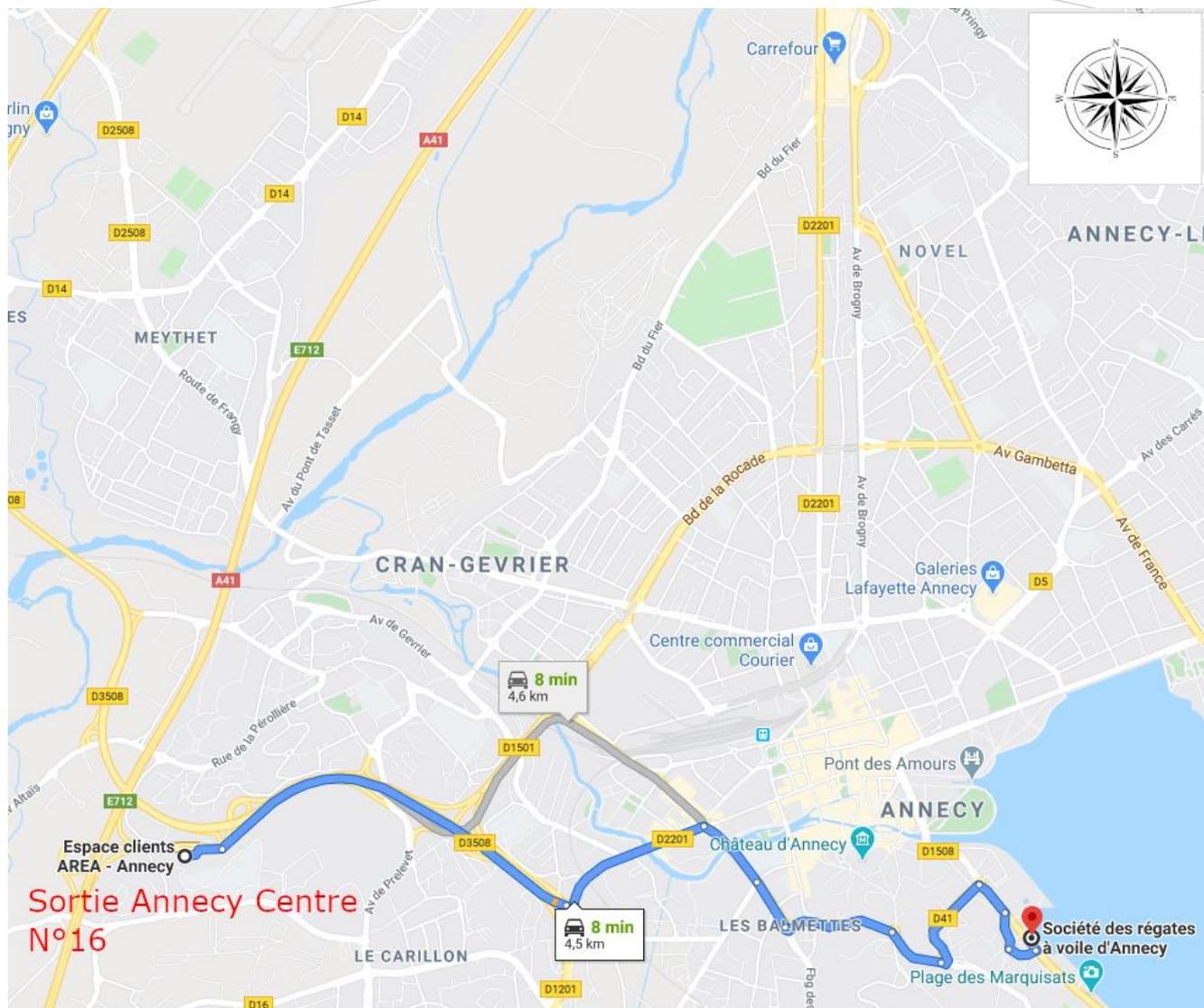
## SOCIÉTÉ DES RÉGATES À VOILE D'ANNECY

31, RUE DES MARQUISATS – 74 000 ANNECY

TEL : 04.50.45.48.39.

COURRIEL : srva@srva.info / SITE WEB : www.srva.info

### Accès au club



### Parking gratuit à proximité

En face du club 40 places environs

A environ 300m en continuant le route près des tennis (200 places-parking des marquisats)



## Liste du matériel pour le lac d'Anancy.

- RPG : règlement général de la navigation en eaux intérieures (à avoir dans le bateau)

[https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/23843/145334/file/recueil\\_rgpni\\_2019\\_09.pdf](https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/23843/145334/file/recueil_rgpni_2019_09.pdf)

- RPP : règlement particuliers de Police. (à avoir dans le bateau)

[https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/33588/198176/file/RPP\\_consolide\\_2023.pdf](https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/33588/198176/file/RPP_consolide_2023.pdf)

**N'oubliez pas : si vous avez un moteur thermique ou électrique dans votre classe, il faut avoir un extincteur à bord.**

	Zone eaux intérieures abritées	Zone eaux intérieures exposées	Lac Léman	Coques de plaisance nolisées	Planches à voile, planches aérotractées, canoës kayaks et stand up paddle
Équipements individuels de flottabilité par personne embarquée (ou combinaison portée)	X	X	X	X	X <sup>(2)</sup>
Dispositif d'assèchement (fixe ou mobile) pour les bateaux non autovideurs ou ceux comportant au moins un espace habitable	X	X	X	X	
Dispositif de lutte contre l'incendie (*) (marquage CE suivant préconisation du fabricant dans le manuel du propriétaire ou conforme à la division 245)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
Un dispositif de remorquage et d'amarrage avec au moins un point d'amarrage et une amarre pour assurer ces 2 fonctions	X	X	X	X (2 amarres)	
Une ligne de mouillage appropriée. Dispositif dispensé pour les bateaux dont le déplacement léger est inférieur à 250 kg sous la responsabilité du chef de bord		X	X		
Une lampe torche étanche ou un moyen de repérage lumineux individuel porté en permanence par chaque personne embarquée		X	X		X <sup>(3)</sup>
Trois feux rouges à main (division 311)			X		
Un moyen de signalisation sonore			X		
Un compas magnétique étanche (norme ISO) ou un système de positionnement satellitaire étanche faisant fonction de compas)			X		
Une carte de navigation de la zone fréquentée sous format papier ou électronique			X		
Un dispositif de repérage pour personne tombée à l'eau				X	
Une trousse de secours				X	
Une gaffe				X	

(1) Au-delà de 3700 mètres

(2) Utilisés jusqu'à 3700 mètres de la rive : au moins le niveau de performance de 50 N ou combinaison ou équipement humide en néoprène ou sèche assurant au minimum une protection du torse et de l'abdomen, une flottabilité positive et une protection thermique. Utilisés au-delà de 3700 mètres de la rive : au moins le niveau de performance de 100 N ou combinaison ou équipement ayant une flottabilité positive minimale de 50 Newtons intrinsèque ou obtenue par l'adjonction d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) et assurant une protection du torse et de l'abdomen.

(3) Lorsque la pratique s'effectue dans les eaux exposées ou sur le lac Léman, chaque pratiquant doit être équipé en supplément d'un moyen de repérage lumineux individuel (lampe flash, lampe torche ou un cyalune d'une autonomie d'au moins 6 heures).



## Rappel d'une ligne de mouillage

### Bien vérifier vos règles de classe

Profondeur moyenne 41.5m

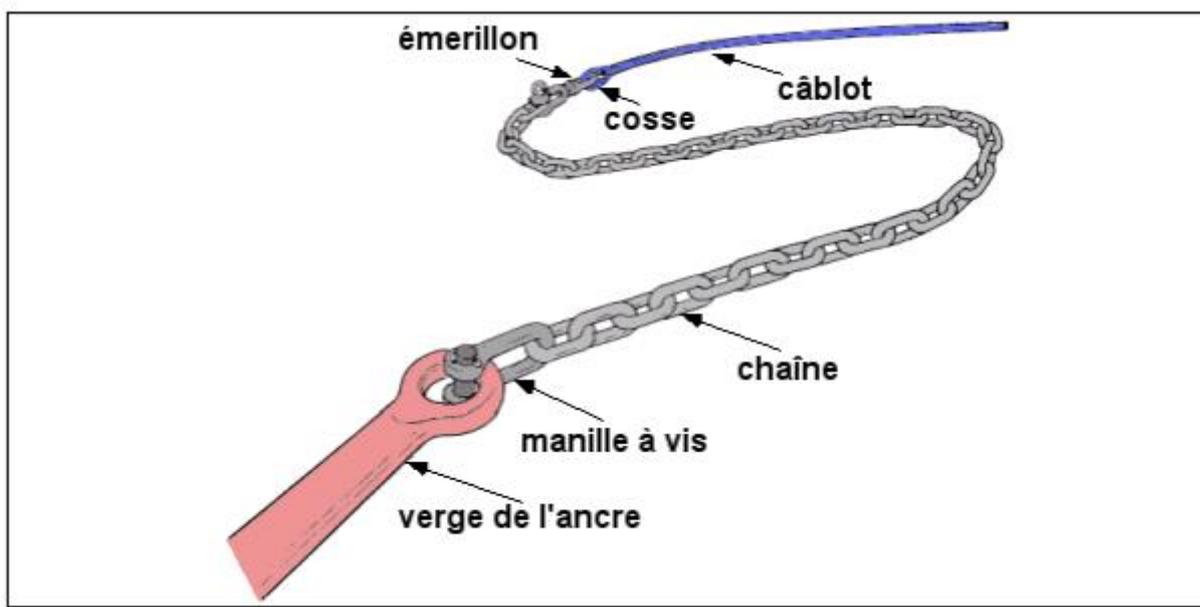


Tableau des ancres recommandées en fonction de la taille du bateau.

TYPE DE BATEAU	Poids de l'ancre en KG
KAYAK / ANNEXE	2
JUSQU'À 4M	3.5
5.50M	6
6.50M	8
7.85M	10
9M	12



## COMMENT CHOISIR SES PARE-BATTAGES ?

Pour parer à toute déconvenue, les pare-battages sont étudiés pour amortir et protéger votre bateau lors de l'accostage ou à quai.

La dimension des pare-battages est à choisir en fonction de la taille de votre bateau. Quelle que soit sa taille, le nombre minimum de pare-battages à utiliser est de 6. Il faut les disposer tous les 2.5 mètres.

La hauteur de votre pare-battage doit être égale au  $\frac{2}{3}$  de la hauteur du franc-bord (distance verticale entre la ligne de flottaison et le pont).

Les défenses et pare-battages doivent être amarrés de préférence à la base des chandeliers, sur le rail de fargue ou sur les taquets latéraux. Réglez-les de manière à couvrir le franc bord au maximum.

Enfin prévoir des cordages pour pare-battage afin de les mettre en place rapidement.

Longueur bateau (en mètres)	Diamètre du pare-battage (en cm)	Nombre de pare-battages
3 À 6	9 à 12	6
6 À 8	12 à 20	8
8 À 10	20 à 25	8

*Merci d'avoir les pare battages nécessaires en taille et en quantité pour éviter tous problèmes avec vos assurances en cas de gros coup de vent sur le lac et de casse.*

*Pensez à votre bateau et à vos voisins.*



SOCIÉTÉ DES RÉGATES À VOILE D'ANNECY

31, RUE DES MARQUISATS – 74 000 ANNECY

TEL : 04.50.45.48.39.

COURRIEL : srva@srva.info / SITE WEB : www.srva.info

## Les inscriptions et jauge

Lors de votre arrivée, vous serez accueilli par des bénévoles pour vous donner la marche à suivre.

Pour la confirmation des inscriptions, venez souriant, avec tous vos documents que l'on pourrait vous demander comme le certificat Osiris / ORC, une autorisation parentale pour les mineurs, ...

Une feuille de contrôle vous sera donnée : cette feuille sera votre fiche navette entre la jauge des voiles, la vérification de l'armement de sécurité, et le grutage avec pesé des bateaux.

Une feuille Déclarative vous sera aussi donnée.

Dès que tout est en ordre, vous pourrez finaliser votre confirmation d'inscription.

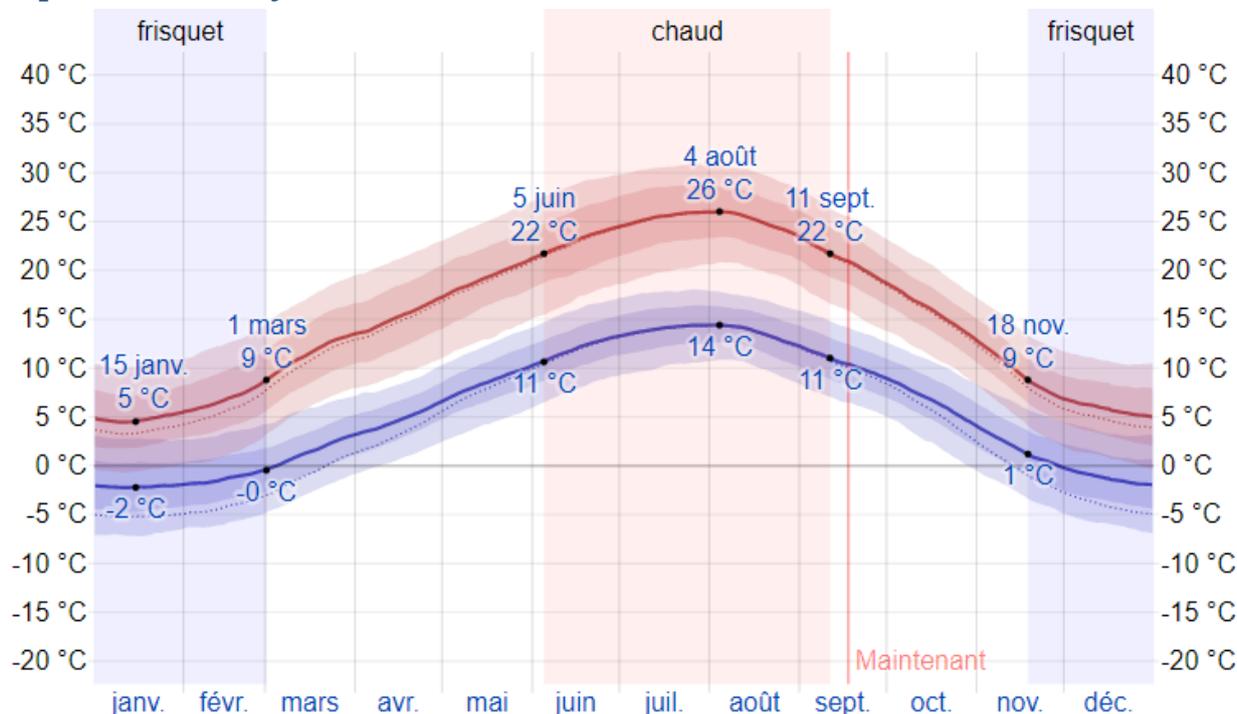
Pensez à prendre vos licences et à vérifier qu'elles soient toutes en compétition.

Merci aussi de bien contrôler aux inscriptions, les jour et quantité, des panier pique-nique commandé et les repas supplémentaires pour la soirée de vendredi soir.



## Caractéristiques météorologiques

### Températures moyennes

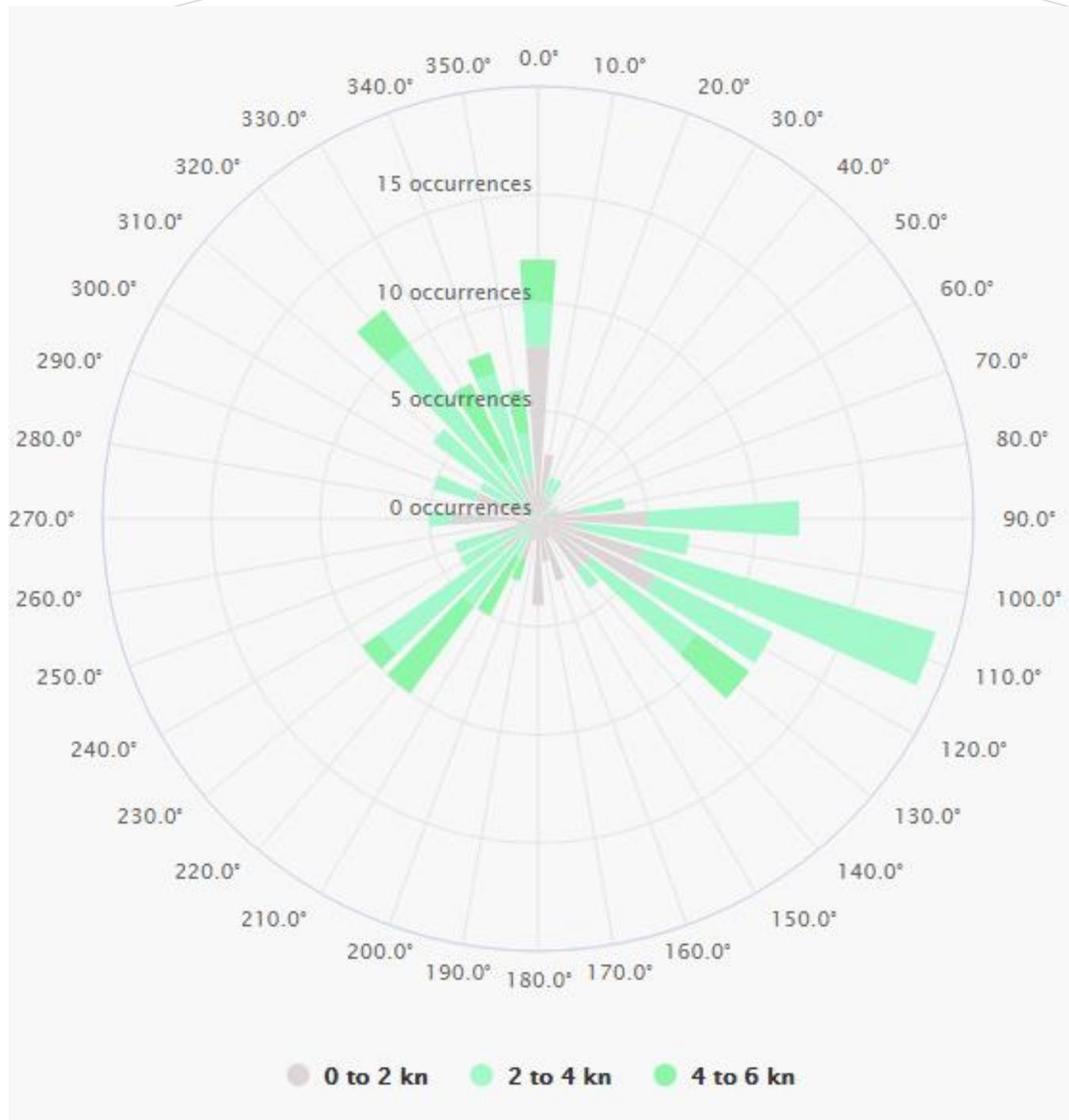


### Probabilités de précipitations





## Rose des vents (moyenne depuis 1985 à 10m du sol sur l'année complète)



Il arrive souvent que fin avril début mai, nous ayons un flux de Nord (la Bise) qui peut atteindre facilement 25 nœuds, et nous avons souvent de belles giboulées de neige !



# Plan du lac d'Annecy

panneau10x150 230409 .gxd 23/04/09 15:30 Page 1



## NAVIGATION SUR LE LAC D'ANNECY BOATING ON THE LAKE OF ANNECY



### UN REGLEMENT POUR VOTRE SECURITE REGULATIONS FOR YOUR SAFETY

**INFORMATION SUR LES SECOURS  
RESCUE INFORMATION**

L'appel des secours se fait en téléphonant au N°18 (pompiers) ou 112 par tel. mobile  
To obtain rescue services (fire brigade) dial 18 on the telephone or 112 (mobile phone)

Bateau des autorités de contrôle et de secours  
Control and rescue boat

Les activités nautiques sont réglementées par un arrêté préfectoral disponible soit dans les Mairies ou Offices de tourisme, soit à la DDEA 74, 15 rue Henry Bordeaux, 74998 Annecy cedex 9, Tél : 04.50.66.77.10. Visitez sur rendez-vous. Site internet DDEA 74 : [www.lesite.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.lesite.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr)

Boating activities are controlled by local byelaws, copies of which can be obtained from town halls (Mairies) or Tourist Offices, or from DDEA 74, 15 rue Henry Bordeaux, 74998 Annecy cedex 9, Tel : 04.50.66.77.10. Visits by appointment. Website DDEA 74 : [www.lesite.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.lesite.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr)

- SIGNIFICATION DE CERTAINS PANNEAUX ET BOUES  
MEANING OF SOME NOTICES AND BUOYS**
- Interdiction de passer / No entry
  - Interdiction à toute navigation à moteur / Motor boat prohibited
  - Profondeur d'eau limitée / Shallow water
  - Obligation d'observer une vigilance particulière / Take special care
  - Parcours de ski nautique / Water ski course
  - Obligation de limiter la vitesse indiquée en km/h / Speed limit as indicated
  - Des restrictions sont imposées à la navigation / Restrictions imposed on boating
  - Chenal d'accès au port de Thiou vu du large / Access channel to the port of Le Thiou as seen from offshore
  - Boeues d'extrémité de chenal de ski nautique / Buoys marking the limit of the water ski channel

- SYMBOLE DES FANIONS SUR LES BATEAUX  
SYMBOLS FOR PENNANTS ON BOATS**
- Bateau de plongée subaquatique / Subaque diving boat
  - Bateau en train de passer des filets / Fishing boat setting nets
  - Bateau en action de pêche à la ligne / Fishing boat with lines
  - Bateau à passagers prioritaire / Passenger boat give way
  - Bateau tractant un skieur nautique / Boat pulling a water skier

- LEGENDE DES ZONES ET DU BALISAGE  
CAPTIONS FOR ZONES AND INDICATOR BUOYS**
- Bande de rive : bouées coniques jaunes / Inshore zone : conical yellow buoys
  - Prise d'eau : bouées coniques jaunes avec fanion rouge / Water intake : conical yellow buoys with flag
  - Baignade autorisée : bouées sphériques jaunes / Baignade interdite : chapelets de petites bouées sphériques jaunes / Bathing permitted : spherical yellow buoys. Bathing prohibited : chains of small yellow buoys.
  - Baignade interdite : débarcadères, ponts, rampes de mise à l'eau / Bathing prohibited : landing stages, ports, launching ramps
  - Stade de ski nautique : bouées coniques jaunes avec panneau "ski" / Water skiing zone : conical yellow buoys with notice "ski"
  - Roselière protégée (interdit à la navigation et à la baignade) / Protected meadow (bathing and boating prohibited)
  - Haut-fond du Roset / Shallow water ridge at Le Roset

**DOCUMENT A PRESENTER A TOUT CONTROLE DE LA POLICE DU LAC**  
Les infractions aux réglementations particulières de police, constatées des contraventions de 5<sup>e</sup> classe, sont punies d'une amende pouvant atteindre un maximum de 1500 €, portée au double en cas de récidive, et d'une ou plusieurs peines privatives ou restrictives de droits.

**THIS DOCUMENT MUST BE PRESENTED IF YOU ARE STOPPED BY THE LAKE POLICE**  
Contraventions of 5th class regulations are punishable by fines of up to 1500 € as a first offence and of double this on subsequent convictions, and by confiscation or custodial sentences.

### SCHEMA DIRECTEUR D'UTILISATION DU LAC D'ANNECY MAP OF USE ZONATION OF THE LAKE OF ANNECY



**CIRCULATION DANS LA BANDE DE RIVE  
BOATING IN THE INSHORE ZONE**

Zone des "Bande de rive" délimitée par des bouées coniques jaunes. Circuler perpendiculairement à la rive dans cette zone. In the "inshore zone" marked by yellow conical buoys, boats are only allowed to leave and enter at right angles to the shore.

Interdit dans la bande de rive et à moins de 50 mètres de cette zone, littoral au nord des prises d'eau de la Puya et Le Tour. Forbidden in the inshore zone and within 50 metres of this zone. Prohibited to the north of the Puya and Le Tour water intakes.

**BAIGNADE INTERDITE (DANGER)  
BATHING PROHIBITED (DANGER)**

La baignade et le stationnement des bateaux de plaisance sont interdits aux abords des débarcadères publics, dans le chenal de Thiou et sur ses rives. Baignade interdite dans les ports, le stade de ski nautique, les roselières... Bathing and the mooring pleasure boats are prohibited near to public landing stages and in the Thiou channel and its banks. Swimming is prohibited in the ports, water skiing stadium and meadows.

**BAIGNADE PROTEGEE DES BATEAUX  
BATHING PROTECTED FROM BOATS**

Zones surveillées et protégées dans les limites définies par des bouées sphériques jaunes. Surveillées et protégées zones are indicated by yellow spherical buoys.

**ENGINS DE PLAGES  
BEACH RAFTS AND TOYS**

Interdits en dehors de la bande de rive délimitée par les bouées coniques jaunes. Prohibited outside the inshore zone indicated by yellow conical buoys.

**BAIGNADE ISOLEE  
NON-SUPERVISEE BATHING**

Je me signale par tout moyen à mes convenances (exemple : filin tractant une bouée rouge gonflable ou ballon rouge). Je suis accompagné par un bateau, pour ma sécurité, en dehors de la bande de rive. I make myself obvious by an appropriate means (eg. a red buoy held by a string or a red bathing cap). I am accompanied by a boat, for my safety, outside the inshore zone always from a safety boat close at hand.

**COHABITATION GENERALE  
RESPECT FOR OTHERS**

Respecter les règles de courtoisie envers les autres usagers : pêcheurs, baigneurs, nautiques... Les activités de chacun sont préservées. Laisser une distance libre de 100 mètres à l'arrière (gîte ou au filin). Ralentir la présence d'aviron, voile... et faire preuve de vigilance dans les secteurs de baignade ou de plongée. Attention aux sbours tombés à l'eau. Behave respectfully towards other users including anglers, bathers and people living on the shore, so that they can enjoy their pursuits. Leave a distance of 100 metres free to the stern (stirrup or the line or sail). Slow down when approaching oarsmen or sailing craft. Take care in bathing and subaque areas. Look out for water skiers in the water.

**DEPASSEMENT - CROISEMENT  
OVERTAKING AND PASSING**

Laisser une distance libre d'au moins 50 mètres et ralentir. Priorité à droite et à toutes les manœuvres embarcations et voiles. Leave a distance of at least 50 metres free and slow down. Priority to the right and to small craft and sail.

**ENGINES A PEDALES  
PEDAL BOATS**

Le nombre de places autorisées correspond au nombre de places assises. Ne prenez pas de vos forces, ne vous déplacez pas trop loin de la rive. Prenez soin de maintenir le bateau à l'équilibre. Before setting off check the boat's equipment: life jackets, ballast anchors, rowing oarlocks, central bracket, lamp etc. Handle the hull of pedal-driven boats each time you start.

**ENVIRONNEMENT (POLLUTION - BRUIT)  
ENVIRONMENT (POLLUTION - NOISE)**

Ne pas dégrader les berges. Eviter le dommage des berges. Respecter les propriétés. Do not enter lakeside premises and the sites protected by the law (Roc de Chère, Réserve naturelle de Doussard). Use quiet machinery and do not use the horn. Do not use the horn and do not use the horn. Do not use the horn. Do not use the horn.

**FAUNE ET FLORE  
FLORA AND FAUNA**

Respecter et protéger les berges. Respecter et protéger la flore et la faune. Respect the flora and fauna. Do not use the horn.



## Les éco-gestes du plaisancier



- Prévenir les pollutions aquatiques : En mer et en eau douce comme sur terre, la pollution peut nuire à la vie ou à la reproduction de nombreuses espèces, certaines pouvant être sensibles à de très faibles concentrations. Elle peut aussi favoriser la prolifération de certaines espèces au détriment de toutes les autres.
- Respecter la faune et la flore : En mer et en eau douce, respectez le milieu naturel en évitant de dégrader des zones sensibles, des lieux de nidification et de reproduction de la faune locale : roselières, berges, petits îlots, rivières en période de basses eaux.
- Privilégiez l'utilisation de sacs lourds ou des paniers pour transporter vos affaires car un sac trop léger risque de s'envoler.
- Soyez attentif à tous les objets légers que le vent risque d'entraîner dans l'eau, comme les sacs ou bouteilles en plastique.
- Utilisez un cendrier de poche pour ne pas jeter de mégots par-dessus bord. Ils mettent du temps à se décomposer, contiennent diverses substances polluantes ou nocives pour la santé des animaux qui sont susceptibles de les avaler.
- N'abandonnez pas de déchets lors de vos pauses, ne jetez pas de déchets dans l'eau.



## LAC D'ANNECY

### CHARTRE DE BONNE CONDUITE

#### Good conduct charter for lake users

Profitons du lac de façon harmonieuse  
et préservons son équilibre écologique.  
Pour que le lac reste un espace partagé.

*For an harmony between all lake users  
and the protection of the lake's ecological balance.*

**Pour la cohabitation et la sécurité de tous :**  
*For good cohabitation and everyone's safety:*

- 1** Je connais et respecte la réglementation  
*I know and follow regulations*
- 2** Je suis prudent en toutes circonstances  
*I am careful at any time*
- 3** Je respecte les autres catégories d'usagers  
et je privilégie le dialogue  
*I respect all types of users and have good  
relationship with them*
- 4** J'adapte ma vitesse à la fréquentation du lac  
*I adapt my speed depending on the lake traffic*
- 5** Je veille à limiter le niveau sonore de mon  
embarcation  
*I limit the noise of my boat*
- 6** Je respecte les sites protégés et les roselières  
*I respect protected areas and reed bed*
- 7** Je préserve les berges, la faune et la flore  
*I protect lakeshores and wildlife*
- 8** J'utilise des produits biodégradables et  
je privilégie l'usage de moteurs propres  
*I use biodegradable products and  
ecological engines*
- 9** Je collecte mes déchets  
*I collect my garbage*